

Conseil d'Ecole du mardi 16 juin 2026

Etaient présents :

Les enseignantes : Mme CHANUT, Mme LINOSSIER, Mme CHAMPIER, Mme BARRELON, Mme BARTHELEMY & Mme BOURRIN,

Les parents élus : Mr CALTAGIRONE, Mme CONTI, Mr DARNAY, Mme GOUJON CALLENS, Mr ROME

DDEN : Mr Just

Mairie : Mr Mure, Mr Jaillet et M. Perrin Elus représentant la municipalité

Etaient excusés :

Mme Guillerm Inspectrice de l'éducation nationale, Mme Ducreux RPE

1- Ecole Promotrice de Santé

L'Ecole De Veauchette est inscrite dans la démarche Ecoles Promotrices de Santé

Cette démarche mobilise l'ensemble de la communauté éducative au tour de 3 axes : éduquer, prévenir et protéger.

Elle comprend notamment le développement de l'élève, l'environnement scolaire, la prévention du harcèlement et demande la participation et l'adhésion des familles à cette démarche.

Nous invitons tous les parents à aller consulter le blog de l'école décrivant en détail les actions et objectifs de cette démarche :

<https://ecole-veauchette.edu42.ac-lyon.fr/ecole-promotrice-de-sante-une-ecole-engagee-pour-la-sante-et-le-bien-etre-de-tous/>

2- Course solidaire

Initialement prévue le mardi 23/06, la canicule de cette année a imposé à l'équipe pédagogique de reporter celle-ci, afin de préserver la santé des enfants.

La course a finalement pu se dérouler le 02/07/26, permettant un don de 1199.80€ à la Ligue Contre le Cancer Comité Loire.

3- Chants des élèves

Initialement prévue en préambule de la kermesse le 26/06/26, la vigilance rouge canicule a imposé l'annulation de la chorale. L'évènement s'est finalement déroulé le 03/07/26, l'équipe pédagogique tenant à proposer ce moment privilégié aux enfants et parents.

4- Préparation Année Scolaire 2026-2027

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
11	13	23	14	24	22	16	9	132

Mise à jour : En raison d'inscriptions supplémentaires sur cette fin d'année, ce tableau n'est plus d'actualité. L'organisation prévue initialement a dû être réétudiée. Contrairement à ce qui avait été annoncé toutes les classes du CP au CM2 seront en doubles niveaux. Quelle que soit la classe de l'enfant il suivra le programme défini pour son niveau d'enseignement.

L'information de répartition sera disponible sur le blog le lundi 31 août en fin de journée.

5- Projets 2026/2027

L'équipe pédagogique a prévu pour la prochaine rentrée les projets et sorties suivantes :

- Natation : pour les CP / CE2 / CM2 sur le période décembre-janvier. La sortie piscine se fera cette année sur un seul créneau horaire.
- Savoir Rouler à Vélo : CM1 / CM2
- Théâtre les 3 Chardons : PS /MS /GS /CE1 le jeudi 18 mars
- L'Automnale du Livre : PS / MS /GS /CE1 /CE2, à Sury le Comtal, le 05 ou 06 novembre

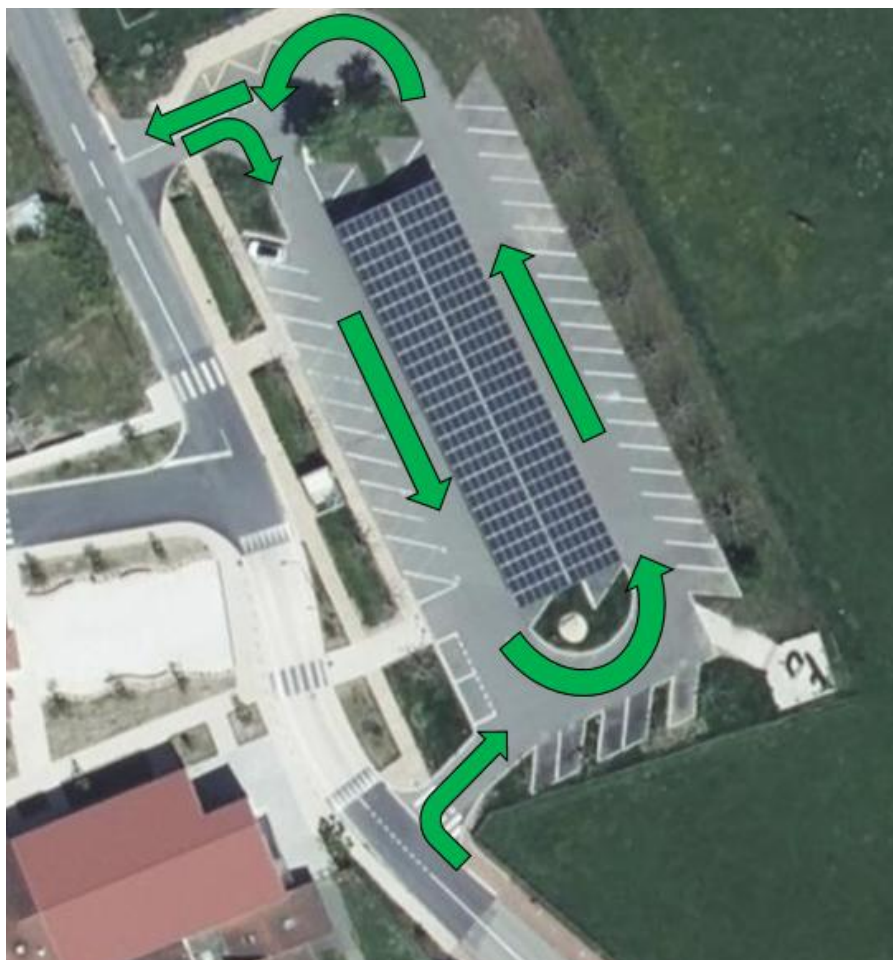
6- Retours aux questions des parents via le questionnaire

→ Accès à l'école

Les sujets du sens de circulation sur le parking des Ombrières, ainsi que l'éventualité d'un abri (pluie/soleil) devant l'école ont déjà été traités lors des précédents conseils d'école. Nous invitons les parents à relire les compte-rendu.

Le sujet de l'éclairage du parking a été abordé. La mairie doit se renseigner sur le coût et la faisabilité, notamment pour du passage en éclairage LED.

Pour rappel, le sens de circulation du parking est le suivant :



→ Communication avec les enseignants

- Le blog de l'école est régulièrement alimenté par l'équipe pédagogique à propos des sorties/événements particuliers
- Le sujet d'une potentielle systématisation de plusieurs bilans annuels pour tous les élèves a déjà été traité lors de conseils d'école précédents ; nous vous invitons à (re)lire les compte-rendu. Les institutrices rappellent qu'elles peuvent être sollicitées à tout moment.

➔ Sorties, activités et projets d'école

- Le nombre de parents accompagnateurs lors des sorties est prévu selon des normes précises. Un nombre minimal est indispensable, et pensé de manière à ce que l'encadrement soit efficient. Il n'y a pas nécessité de parents accompagnateurs pour les « petites sorties de proximité ».

Taux d'encadrement des sorties scolaires :

Taux d'encadrement minimaux des élèves de niveau maternelle			
Jusqu'à 16 élèves		Au-delà d'un groupe de 16 élèves	
Deux adultes dont au moins un enseignant		Un adulte supplémentaire pour 8 élèves	
Taux d'encadrement minimaux des élèves de niveau élémentaire			
Sorties scolaires sans nuitée		Voyages scolaires	
Jusqu'à 30 élèves	Au-delà de 30 élèves	Jusqu'à 24 élèves	Au-delà de 24 élèves
Deux adultes dont au moins un enseignant	Un adulte supplémentaire pour 15 élèves	2 adultes dont au moins un enseignant	Un adulte supplémentaire pour 12 élèves

Toutefois :

- À l'école maternelle, l'enseignant, accompagné d'un adulte, peut se rendre avec sa classe, soit à pied, soit en car spécialement affrété pour la sortie scolaire, sur un lieu situé à proximité de l'école pour une durée globale qui ne dépasse pas la demi-journée de classe. Au-delà de 24 élèves, la présence d'un adulte supplémentaire est recommandée.
- À l'école élémentaire, l'enseignant peut se rendre seul avec sa classe, soit à pied, soit en car spécialement affrété pour la sortie scolaire, sur un lieu situé à proximité de l'école pour une durée globale qui ne dépasse pas la demi-journée de classe.

Si une sortie scolaire implique des élèves de l'école maternelle et de l'école élémentaire, seuls les taux d'encadrement à l'école maternelle s'appliquent.

- La venue d'intervenants extérieurs / associations est pensée en fonction du programme pédagogique, à l'initiative des institutrices. Une vigilance est toujours nécessaire quant au contenu des interventions, de manière à ce que ce dernier soit adapté à l'âge des élèves et bénéficie d'un agrément de l'Éducation Nationale.
- Question des gestes de premiers secours inscrit au programme, les institutrices proposent une intégration des bons gestes au fil de l'année.
- Parcours bille : il est en cours de création, il va être installé à la place du jardin dont la taille actuelle ne permet pas un entretien et une préoccupation adéquate tout au long de l'année. Ce dernier va être réduit en taille et déplacé.

➔ Installation Sanitaires

La vigilance régulière des adultes est toujours de mise.

Un certain nombre de points concernant les sanitaires ont déjà été traités lors de conseils d'école précédents ; nous vous invitons à (re)lire le compte-rendu.

De nouveaux petits travaux vont être faits. Nous rappelons que les installations se doivent de répondre à des normes de sécurité.

➔ Isolation Thermique / Climatisation / Chauffage

Un système de climatisation réversible est en cours d'installation, elle sera mis en service en juillet, et sera effective pour l'intégralité des salles de classes à la rentrée de septembre 2026.

La mairie nous informe de deux points essentiels : le coût important de l'installation (50k€) est financé uniquement par la commune à ce jour. Et seules 5% des écoles en France sont climatisées.

➔ Restauration Scolaire

- La mairie doit se renseigner quant à la possibilité d'afficher le menu directement sur le site de réservation.

Nous rappelons le professionnalisme des agents de cantine et garde périscolaire. La mairie reçoit sans problème les parents qui souhaiteraient discuter de difficultés particulières. La mairie a déjà reçu un certain nombre de parents.

- Nous rappelons également que le règlement a été construit par les enfants, notamment avec un souhait de gérer la question du bruit qui est difficile pour chacun. Nous avons déjà pointé la sévérité dont les enfants souhaitent faire preuve. Les professionnels s'appuient d'une part sur ce règlement rédigé par les élèves, et d'autre part sur le règlement officiel rédigé par la municipalité.
- Il est également rappelé à nouveau que les ATSEM font partie intégrante de l'équipe pédagogique et doivent être respectées au même titre que les enseignantes ou tout autre adulte par les enfants, notamment durant le périscolaire ou la cantine. Concernant les « travaux » effectués par les enfants (essuyer les tables notamment), il a été précisé que les enfants effectuaient ces actions sur la base du volontariat. Tous sont d'ailleurs plutôt fiers d'aider.
- Il a également été évoqué l'impossibilité de proposer une multiplicité de menus. En effet, actuellement une option « sans porc » existe déjà, qui concerne 5-7 menus par jour. Nous avons donc évoqué la possibilité de penser un menu « sans viande » à la place. Un travail de réflexion pourra être mené par une collaboration entre la mairie et les représentants des parents d'élèves.
- La mairie nous informe d'un changement de prestataire l'an prochain (Scolarest) qui a racheté le lycée Ste Claire. Pas de changement de prix du côté des familles. L'engagement est d'un an, renouvelable.

➔ Locaux / Matériel Pédagogique

- Pas de travaux de rénovation planifiés actuellement pour les salles de classe
- Pour le cycle 2, des fichiers sont achetés par l'école chaque année
- Certains outils pédagogiques peuvent sembler « datés » mais restent particulièrement pertinents selon l'expérience des enseignantes.
- Des petits travaux vont être faits par la mairie durant l'été (serrures qui accrochent, volet roulant, etc...).

➔ Vote pour les délégués des parents d'élèves 2026-2027

Le vote par les parents en format distanciel a été voté à l'unanimité par le conseil d'Ecole.